

«Compenser le manque de repère»

Dans un contexte de marché qui réagit à une vitesse toujours plus élevée, les interrogations sur les données financières des émetteurs se traduisent notamment par une augmentation du volume d'informations demandé par les investisseurs et les analystes.

■ Comment évolue la communication financière des émetteurs ?

Nous sommes dans un marché difficile, caractérisé par une très forte volatilité et des incertitudes géopolitiques majeures. Ce contexte, porteur de grande nervosité, perturbe les modèles de valorisation et de projections financières utilisés par les analystes et les investisseurs. Dans un tel environnement, le rôle de la communication financière est de contribuer à recadrer les analyses en fonction des fondamentaux.

Au demeurant, l'évolution récente se caractérise par trois points :

- une information plus fréquente et plus rapide. La publication trimestrielle des résultats s'est généralisée pour les banques françaises. De ce fait, les équipes de communication financière sont en permanence sollicitées pour les différentes étapes de préparation, la présentation, les réponses aux questions, les *road show*. En outre, les délais de production comptable se sont fortement raccourcis : le laps de temps entre la date d'arrêt et la publication des comptes s'est réduit à moins de 45 jours, en moyenne ;
- un volume de données de plus en plus important, répondant à la demande des analystes et des investisseurs. Les seuls chiffres comptables ne suffisent pas et doivent être accompagnés de données sur l'activité, les parts de mar-

chés, et les évolutions de l'environnement concurrentiel. S'ajoute aussi une demande d'informations non financières sur des éléments relatifs au gouvernement d'entreprise et au développement durable, sujet récent mais aussi expression de la crise de confiance sur les données strictement financières. Enfin, les réglementations nouvelles (loi NRE) et à venir (IAS et Bâle II), contribueront encore à cet accroissement du volume de l'information.

Le défi de la communication financière de demain sera de rendre accessibles des notions toujours plus complexes et « sensibles ». Sa valeur ajoutée consistera à expliciter et à hiérarchiser cette masse d'informations afin de la rendre utilisable ;

- une exigence de transparence accrue, conséquence des interrogations sur la sincérité des comptes des entreprises. Les investisseurs et les analystes veulent des informations détaillées et retraitées afin d'assurer des comparaisons trimestrielles avec une grande profondeur. Nous donnons ainsi une information comparable sur les huit derniers trimestres.



DENIS KLEIBER

Responsable de la communication financière

Crédit Lyonnais

“Les délais de production comptable se sont raccourcis : le laps de temps entre la date d'arrêt et la publication des comptes s'est réduit à moins de 45 jours, en moyenne.”

...

... ■ **Pensez-vous que ce climat de méfiance généralisée sur les comptes des entreprises est justifié ?**

Ce phénomène qui trouve son origine outre-Atlantique a été amplifié et sur-médiatisé. Il est certain que des interrogations demeurent sur les chiffres. Aussi, les investisseurs souhaitent-ils de plus en plus rencontrer directement les membres du management pour se forger par eux-mêmes leur conviction sur l'entreprise. Le métier d'analyste intègre

“Les investisseurs souhaitent de plus en plus rencontrer directement les membres du management pour se forger par eux-mêmes leur conviction sur l'entreprise.”

ainsi une dimension plus marketing en facilitant les rencontres entre les émetteurs et les investisseurs.

■ **Par quels moyens un responsable de la communication financière peut-il redonner une certaine confiance aux investisseurs ?**

Nous devons rester toujours disponibles aux questions des investisseurs et des analystes.

Quand un grand client de la banque est confronté à un accident de parcours, il est indispensable d'être présent pour mettre cette situation en perspective (par rapport aux engagements globaux de la banque, à la nature des concours consentis) et donner l'analyse propre de la banque, dans le respect de la confidentialité sur le montant des concours en cause.

Nous sommes aussi les garants de l'homogénéité des résultats présentés, et du suivi des objectifs affichés.

■ **Comment assurer l'égalité de traitement dans l'information recommandée par le rapport Bouton ?**

L'organisation de la communication financière au Crédit Lyonnais nous y ai-

de particulièrement. Notre département regroupe les différents services en contact avec les investisseurs, les analystes, les agences de notations, les autorités boursières et les actionnaires individuels et salariés. Ce regroupement permet de donner l'information au même moment et de la décliner selon l'interlocuteur.

L'égalité de l'information passe aussi, désormais par un outil performant : internet, qui nous permet de donner simultanément accès à la même information aux investisseurs, aux actionnaires individuels et aux analystes.

■ **Comment avez-vous vécu la période d'attente de décision du CECEI ?**

Il est difficile d'expliquer aux investisseurs et aux analystes étrangers les arcanes de la réglementation française et surtout la lenteur relative du processus réglementaire.

Les trois mois imposés par le CECEI pour une opération de marché annoncée le 16 décembre 2002 est un délai très long dans les conditions actuelles de nervosité du marché. Certains de nos interlocuteurs étrangers s'en sont un peu étonnés.

En interne, nous devons également répondre à de nombreuses questions et expliquer que les décisions opérationnelles ne pourraient être prises qu'à la clôture de l'offre et qu'il fallait donc attendre !

■ **Quelle est votre réaction par rapport au récent rappel à l'ordre de la COB sur la communication financière des émetteurs ?**

La COB est dans son rôle quand elle rappelle aux émetteurs le nécessaire respect de termes financiers précis et strictement définis sur le plan comptable.

Cela étant, en tant qu'établissement bancaire, nous ne sommes pas vraiment visés par ce rappel. En effet, la communication financière des banques n'incorpore que des soldes intermédiaires de gestion prévus dans le référentiel français (RBE, résultat d'exploitation...); les termes sur lesquels portent les remarques de la COB (EBIT, EBITDA ou *free cash flow*) ne font pas partie des indicateurs que nous suivons. ■